

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens du conseil
d'arrondissement du 6 septembre 2011 déposé
au conseil d'arrondissement du 4 octobre 2011**

1) Monsieur Steven Lazaroff 11-217417 CA 6 septembre 2011

Soulève une situation dangereuse pour les piétons et les automobilistes suite aux travaux d'égouts, qui ne sont pas encore complétés, sur la rue Sainte-Cunégonde et suggère que la rue soit fermée à la circulation.

Monsieur Babak Herischi, directeur des Travaux publics, précise que les travaux ne sont pas encore complétés en raison des pluies abondantes et de travaux d'urgence qui ont dû être priorisés sur la rue du Couvent. Il indique que la situation ne nécessite pas une fermeture de rue mais que des vérifications d'usages seront effectuées.

Le maire rappelle que les travaux d'urgence ont dû être priorisés pour des raisons de sécurité, notamment en raison de la proximité d'une école et de la rentrée scolaire.

- La direction des Travaux publics fera une analyse de la situation et fera un suivi auprès du citoyen.

2) Madame Aline Valade 11-217425 CA 6 septembre 2011

Soulève une problématique d'augmentation de la circulation et de la vitesse des voitures sur la rue Saint-Antoine qui crée une problématique pour la circulation et la sécurité des piétons et des enfants du quartier. Elle remarque une augmentation marquée depuis les cinq dernières années et indique qu'il y a du bruit jour et nuit.

Le maire rappelle les diverses interventions qui ont été faites tant au niveau politique qu'administratif concernant la rue St-Antoine, rappelant que cette artère est sous la juridiction de la ville centre et que les représentations se poursuivront auprès de la Ville centre.

Monsieur Jean-Ernest Célestin, Commandant du PDQ 15 indique qu'une équipe spécifique a été dégagée pour s'occuper des questions de circulation. Il rappelle les mesures qui seront mises en place et indique qu'après les mesures de sensibilisation qui ont déjà été mises en place, les mesures répressives seront nécessaires.

- Le service de la Police (PDQ 15) a effectué 3 opérations policières pour une durée de 3 heures depuis le 7 septembre 2011 et il s'avère qu'aucun constat d'infraction n'a été émis puisque la vitesse moyenne des automobiles était de 51km/h dans une zone de 50 km/h. Après discussions avec des résidants, ceux-ci affirment que la problématique serait un peu plus loin soit à la hauteur de la rue Du Couvent où un panneau indicateur a déjà été installé indiquant aux automobilistes à quelle vitesse ils roulent, alors que ce

panneau devrait plutôt clignoter lorsque ceux-ci dépassent la vitesse permise.

3) Monsieur Carlos Hernandez 11-217430 CA 6 septembre 2011

Soulève la problématique d'augmentation des graffitis dans le quartier St-Henri et demande quels sont les moyens envisagés pour enrayer le phénomène. De plus, il déplore qu'il n'y ait pas assez de poubelles et le fait que celles installées sont trop petites et sont pleines avant 10 h le matin. Il demande l'installation de poubelles supplémentaires et indique que la présence policière aurait un effet dissuasif pour les graffiteurs.

Le maire indique que des poubelles supplémentaires ont été ajoutées l'an dernier et rappelle diverses interventions qui ont été faites sur les artères commerciales. Il indique que le mobilier urbain fait aussi l'objet de vandalisme et que c'est une problématique mais que les ressources sont aussi limitées. Il indique qu'une nouvelle stratégie concernant les graffitis a été mise en place.

La conseillère Huguette Roy rappelle que l'on est fortement touché dans le Sud-Ouest, mais que l'on ne se tourne pas les pouces et que 40 % du budget propreté est affecté au programme pour contrer les graffitis. Elle rappelle le projet pilote sur les artères commerciales, le mandat de l'éco-quartier pour le prêt d'équipement pour l'effacement, les équipes de cols bleus qui travaillent à l'effacement sur le domaine public et le projet de murale. Elle indique qu'un arrondissement seul n'y arrivera pas et qu'il faut tous mettre la main à la pâte. Elle rappelle que la question de législation est de juridiction gouvernementale.

Le maire rappelle que l'on est le premier arrondissement à adopter un règlement sur l'art mural. Il rappelle le projet de murale et les interventions de l'éco-quartier pour la plantation de vignes sur les murs, les interventions auprès des graffiteurs et le volet de sensibilisation par la police et le comité graffitis.

Le service de la Police (PDQ 15) a communiqué avec les citoyens et un rappel des conseils de sécurité pour les vols ainsi que des renseignements et ressources utiles concernant les graffitis ont été faits. Ils ont également été avisés de communiquer au 911 ou au 514-280-2222 afin de rapporter tout événement ou activité douteuse dans leur secteur. Une patrouille du secteur a eu lieu et une vérification des registres de vols ont été faites mais n'ont révélé aucun vol pour cette rue, ni de présence de graffiti.

4) Madame Gabriella Garnica 11-217447 CA 6 septembre 2011

Soulève un sentiment d'insécurité dans le quartier à cause de la vitesse des véhicules, le vandalisme et souligne l'absence de présence policière.

Le maire rappelle que l'on travaille très fort sur ces questions.

- Le service de la Police (PDQ 15) a communiqué avec les citoyens et un rappel des conseils de sécurité pour les vols ainsi que les renseignements et ressources utiles concernant les graffitis ont été faits. Ils ont également été avisés de communiquer au 911 ou au 514-280-2222 afin d'aviser de tout événement ou activité douteuse dans leur secteur. Une patrouille du secteur a eu lieu et une vérification des registres de vols ont

été faites mais n'ont révélé aucun vol pour cette rue, ni de présence de graffiti.

5) Madame Leila Martin 11-217458 CA 6 septembre 2011

Demande que l'on arrête le processus de démolition du 5031Turcot indiquant que l'on devrait considérer la possibilité d'utiliser ce site pour l'agriculture urbaine. Elle dépose un document à cet effet. Elle demande quel est le projet de développement prévu à cet endroit.

La conseillère Véronique Fournier rappelle la séance publique de demain sur le dossier de démolition du 5031Turcot et invite les personnes intéressées à venir assister à la présentation du dossier et à s'exprimer sur la démolition. Sur la question de l'agriculture urbaine, elle indique que l'arrondissement ne peut se porter acquéreur d'un terrain privé. Elle rappelle les enjeux liés sur les façons d'occuper le territoire.

➤ Répondu sur place.

6) Monsieur Jean-Yves Leconte 11-217461 CA 6 septembre 2011

Remercie la conseillère Huguette Roy pour le temps qu'elle lui a accordé ainsi que les Travaux publics pour le travail effectué sur son intervention. Il soulève la problématique des édifices inoccupés sur le territoire, notamment l'édifice de la Canada Maltage et demande pourquoi on attend si longtemps pour les démolir. Il soulève aussi l'état du viaduc du CN et demande s'il est possible d'avoir accès au rapport d'inspection du CN.

Le maire indique que la question des bâtiments inoccupés est inquiétante et que les interventions possibles ne sont pas toujours évidentes. Sur la question du viaduc du CN, il indique que ce n'est pas toujours facile, mais qu'il y a des avancées et rappelle la lettre du CN du 30 août sur la question. Il remercie monsieur Leconte pour ses diverses interventions tant au conseil que par courriel et rappelle les nombreux échanges qu'il a eu avec lui sur diverses questions.

➤ Répondu sur place.

7) Monsieur Stéphane Dupéré 11-217483 CA 6 septembre 2011

Soulève une question hypothétique sur un excès de vitesse et la confiance accordée à l'endroit du contrevenant.

La conseillère Huguette Roy fait une mise en situation et explique que l'intervention du citoyen est suite à une fin de bénévolat de celui-ci dans un organisme communautaire.

➤ Répondu sur place.

8) Monsieur Richard Findlay

11-217492

CA 6 septembre 2011

Soulève la problématique avec la ruelle Desnoyers laissée dans un mauvais état suite aux travaux de l'entrepreneur Marton. Il dépose des photos pour illustrer l'état des lieux et demande s'il est vrai que le 25 000 \$ déposé par le promoteur représentait une compensation pour l'endommagement des lieux.

Le maire indique que la direction des Travaux publics fera un suivi sur l'état de la ruelle.

La conseillère Huguette Roy rappelle le projet de ruelle verte avec l'éco-quartier. Elle indique que le montant de 25 000 \$ est pour l'aménagement de la ruelle, et non en compensation de dommages qui auraient pu être causés, et que les services de l'arrondissement travaillent en collaboration avec l'éco-quartier et les résidents du village des tanneries à ce projet. Elle invite le résident à communiquer avec l'éco-quartier pour obtenir des informations additionnelles sur le projet de ruelle verte.

- La direction des Travaux publics fera les vérifications d'usage et fera un suivi auprès du citoyen.

9) Monsieur John Burcombe

11-217495

CA 6 septembre 2011

Soulève la problématique des lampadaires qui restent allumés 24 h sur 24 dans le quartier Saint-Henri et indique qu'il a déjà logé des plaintes à cet effet. Il demande quand aura lieu la présentation sur le PIIA pour Seracon.

Le maire indique que le PIIA pour Seracon est à venir. Sur la question de l'éclairage, il indique que l'arrondissement a déjà fait les interventions nécessaires auprès des divers intervenants rappelant que l'arrondissement ne peut intervenir directement sur cette question.

Monsieur Babak Herischi rappelle que c'est l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie qui s'occupe du dossier et explique que c'est un problème de gainage des fils d'Hydro-Québec qui crée un court-circuit et qui fait en sorte que les lampadaires restent allumés toute la journée.

Le maire indique que des validations ont été faites concernant la facturation à la ville pour une consommation excessive et explique le mode de facturation entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal.

La conseillère Véronique Fournier rappelle la pétition qui avait été déposée en conseil concernant l'éclairage du tunnel Sainte-Marguerite et indique que la situation a été corrigée depuis le mois d'août.

- Répondu sur place.

10) Madame Victoria Wonnacott

11-89753

CA 3 mai 2011

Indique qu'elle est locataire dans l'immeuble du 4000 Saint-Patrick et indique qu'elle n'a pas vu une copie de la réserve.

Le maire indique que l'arrondissement n'a pas ces documents et demande au directeur d'arrondissement de donner un complément d'information sur la question.

Monsieur Erick Santana, directeur d'arrondissement, rappelle qu'une réserve est le moyen utilisé pour démontrer le sérieux de la démarche à un propriétaire et que cette procédure et le processus de négociations relèvent du service du courtage de la ville centre, que nous ne sommes pas tenus au courant des négociations avec le propriétaire pour des questions de transparence et conflits d'intérêt et que les documents ne sont pas à l'arrondissement. Il rappelle qu'une réserve empêche la transformation et la construction sur l'immeuble.

- Une analyse de l'ensemble des facteurs de la situation sera faite et une requête sera acheminée à la Direction de la stratégie immobilière qui a le mandat dans ce dossier.

11) Monsieur Serge Deschamps

11-38262

CA 5 avril 2011

Indique qu'il est d'accord avec les propos de madame Alexandroff sur les mezzanines et qu'avec le temps celles-ci vont étouffer le quartier. Il indique que, selon SOS Culture, si la tendance se maintient, pendant les deux ans nécessaires pour faire l'inventaire des maisons anciennes, elles auront disparu car elles auront été achetées par des promoteurs qui les auront démolies. Il indique qu'il a déposé une plainte contre la rénovation du 550 Greene car c'était un bâtiment historique qui ne l'est plus à la suite des rénovations et que la Direction de l'aménagement urbain n'a aucun expert en patrimoine parmi son personnel. Il demande au conseil de constituer un comité d'experts en patrimoine pour analyser les demandes sur les bâtiments anciens.

Le maire indique que c'est une excellente suggestion qui sera étudiée.

- La demande de constituer un comité d'experts en patrimoine est en analyse.